

Madame, Monsieur,

Toute l'équipe soignante et administrative vous souhaite la bienvenue dans l'unité de chirurgie ambulatoire et vous remercie de la confiance que vous lui témoignez.



Ouverte de 7 heures à 18 heures, du lundi au vendredi inclus, hors jours fériés, l'unité de chirurgie ambulatoire accueille des patients pour des interventions sous anesthésie générale ou locorégionale nécessitant une hospitalisation de moins d'une journée.

Afin de répondre à vos interrogations et faciliter le déroulement de votre hospitalisation, ce passeport vous apporte des informations sur :

- l'intérêt de la chirurgie ambulatoire,
- le déroulement de votre hospitalisation,
- les consignes et règles d'hospitalisation à respecter,
- les formalités administratives.

Pour assurer le bon déroulement de votre hospitalisation, suivez scrupuleusement les instructions qui vous seront données.

Le livret d'accueil du patient, remis avec ce passeport, vous renseigne sur le fonctionnement général de l'hôpital.

Nous vous remercions de nous accorder votre confiance et vous souhaitons un agréable séjour.

Le personnel des unités ambulatoires



L'évolution des techniques ambulatoires médicales et les progrès de l'anesthésie permettent de pratiquer sur un temps d'hospitalisation court (une journée) des actes qui auparavant exigeaient plusieurs jours d'hospitalisation.

Les plus de l'ambulatoire

Le patient évite la cassure avec son milieu familial, l'adulte, travailleur ou père/mère de famille diminue son temps d'indisponibilité, l'environnement familial est maintenu, ce qui diminue l'anxiété.

Si une prolongation de votre séjour est nécessaire pour raison médicale, vous serez hébergé pour la nuit en hospitalisation conventionnelle. Merci de prévoir le nécessaire pour une nuit.



Information sur la prise en charge de la douleur

"Il vaut mieux prévenir l'apparition de la douleur et ne pas attendre qu'elle soit intense pour prendre un médicament afin de la soulager".

Les douleurs sont contrôlées dans la plupart des circonstances : si ce n'est pas le cas, insuffisamment, ou pas assez longtemps, **dites-le à votre médecin ou infirmière**. Le médicament, la dose et/ou la fréquence peuvent être modifiés.

Qu'est-ce qu'un antalgique ?

C'est un médicament prescrit pour soulager la douleur. Tous ne sont pas identiques. Certains comme le paracétamol, les anti-inflammatoires sont proposés pour des douleurs faibles à modérées. Les analgésiques puissants comme la morphine, sont prescrits pour des douleurs d'intensité forte à très forte. La prescription vous est donnée lors de la consultation d'anesthésie.

Existe-t-il des effets secondaires ?

Les analgésiques ont parfois des effets secondaires, en particulier des nausées ou des vomissements, une somnolence, une constipation, des brûlures d'estomac. Lorsqu'ils surviennent, on peut les corriger rapidement en changeant de médicament ou en administrant un produit pour les atténuer ou les supprimer. Cela permet d'assurer votre bien être tout en continuant à vous soulager. *En cas de survenue d'effets indésirables, parlez-en à votre médecin traitant, ou contactez l'anesthésiste de garde par téléphone (cf page 9).*

Dois-je attendre d'avoir mal pour prendre le traitement ?

Pour être efficace, l'antalgique doit être pris à heure fixe, même si la douleur n'est pas réapparue.

L'efficacité des traitements est meilleure grâce à une prise régulière des médicaments en respectant les doses et les horaires des prises qui vous ont été conseillés. Cette prescription tient compte de l'origine de vos douleurs et du mode d'action des médicaments. La prise régulière permet progressivement d'empêcher la douleur de se produire. La prise d'antalgiques uniquement à la demande, lorsque la douleur est insupportable, est beaucoup moins efficace car elle agit moins rapidement et augmente le risque d'effets secondaires.

Tous les antalgiques ont-ils la même puissance ?

On classe les antalgiques en 3 paliers dans un ordre de puissance croissante. Les antalgiques puissants (palier II et III) sont de la morphine ou des dérivés de la morphine.

Ce que je dois faire...

- J'arrête de manger à minuit, une boisson (café, thé, sucré ou non, jus de fruit sans pulpe, eau) peut être prise avant 6 h du matin le jour de l'hospitalisation.
- Je ne fume pas le matin.
- Je prends une douche complète avec le savon prescrit lors de la consultation, cheveux compris (cf consignes en fin du passeport).
- J'enlève tout vernis à ongle, bijoux et piercing.

Un personnel soignant vous contactera, par téléphone, à partir de 9h00, afin de vous indiquer votre horaire d'hospitalisation et revoir oralement avec vous, toutes les consignes formulées dans votre passeport.

Vous devez nous signaler, avant votre séjour, tout nouveau problème de santé.



Ce que je dois apporter...

- Mes documents administratifs :
 - ✓ Carte vitale,
 - ✓ Pièce d'identité,
 - ✓ Prise en charge mutuelle,
 - ✓ Fiche d'admission rose si non déposée.
- Mes documents médicaux et autres :
 - ✓ Radiographies et examens biologiques effectués,
 - ✓ Lettre du médecin traitant (si j'en ai une),
 - ✓ Consentement chirurgical signé (si non remis lors de la consultation d'anesthésie),
 - ✓ Feuille de recommandations en vue d'une anesthésie ambulatoire.
- Traitements :
 - ✓ Traitement habituel et répartition journalière, accompagné de son ordonnance,
 - ✓ Selon la prescription de votre chirurgien : bas à varices, béquilles ou atèle, ceinture abdominale,
 - ✓ Collyre,
 - ✓ Normacol®.



Effets personnels

Vous n'êtes hospitalisé que pour une durée d'une journée, prenez donc le minimum d'affaires personnelles. N'apportez pas d'objet de valeur. Pour vous permettre de patienter, n'hésitez pas à prendre vos livres ou magazines.

Un coffre est mis à votre disposition dans votre chambre. En cas de vol, la responsabilité de l'hôpital ne peut être engagée.



Ce que je dois faire le matin...

- Je prends une douche (les cheveux compris) avec le savon prescrit lors de la consultation et mets des vêtements propres (cf consignes page 10).
- Selon les consignes du médecin anesthésiste, je prends ou non mon traitement habituel.

Admission

Nous vous demandons de respecter scrupuleusement l'heure de rendez-vous confirmé la veille.

A Saint Philibert, je dois me présenter directement dans le service situé au 1^{er} étage.

A Saint Vincent de Paul, je dois me présenter directement au secrétariat situé au 3^{ème} étage à l'entrée de l'unité.



A mon arrivée...

- Je suis accueilli par un membre de l'équipe soignante qui complétera mon dossier.
- Je fournis le nom et les coordonnées de la personne qui viendra me chercher à la sortie.
- Je suis pris en charge par une infirmière.
- Je revêts la tenue spécifique pour le bloc.
- J'enlève mes prothèses dentaires et/ou auditives, mes lunettes ou lentilles et je les range soigneusement.

Direction le bloc opératoire

Un brancardier m'emmène au bloc opératoire.

- Je suis pris en charge par l'infirmière du bloc opératoire.
- Après l'intervention je passe en salle de réveil pour une surveillance post-interventionnelle et pour une prise en charge de toute douleur éventuelle.
- Le brancardier me ramène dans ma chambre.



Dans ma chambre...

- Je suis pris en charge par l'infirmière de service.
- Une aide-soignante me sert une collation.
- Le chirurgien et/ou le médecin anesthésiste repasse me voir. Ils me donnent l'heure d'autorisation de sortie.
- Quelqu'un doit obligatoirement venir me chercher ou une ambulance est prévue.

Ma sortie...

Avant de partir, on me remet :

- Un courrier pour le médecin traitant (sauf indication contraire),
- Un rendez-vous ultérieur (si besoin),
- Un certificat médical, un bulletin de situation ou un arrêt de travail (si besoin),
- Un bulletin de sortie précisant les consignes à observer et un N° d'appel en cas d'urgence,
- Un questionnaire de satisfaction que je remplis et que je remets soit à un personnel soignant, soit que je laisse dans la chambre.

**En cas de nécessité, vous pouvez joindre un anesthésiste 24h/24h, demander l'anesthésiste de garde à :
Saint Philibert au 03 20 22 50 50,
Saint Vincent de Paul au 03 20 87 48 48.**

Le suivi

Il est important de suivre toutes les consignes de surveillance post-interventionnelle et anesthésique qui vous ont été données. Selon votre motif d'hospitalisation et le type d'anesthésie, vous serez appelé le lendemain, pour vérifier que votre retour s'est passé dans de bonnes conditions.

Le jour suivant l'intervention, une infirmière vous appellera pour vous poser des questions sur :

La douleur

(Elancement, fourmillements, battements, crampes, décharges électriques, engourdissements, torsions...)

Intensité (sur une échelle de 0 à 10) :



Où avez-vous mal ?

A quel moment ?

Autres symptômes :

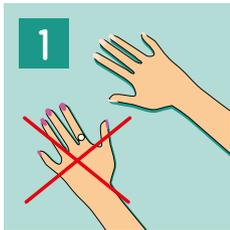
- Saignements
- Nausées/vomissements
- Hématome
- Température
- Fatigue
- Mobilité



Ce que je dois faire le matin...

La douche pré-opératoire avec un savon antiseptique prescrit par ordonnance est destinée à éliminer la majorité des microbes normalement présents sur la peau. Elle doit être effectuée moins de 2 heures avant toute intervention chirurgicale.

La bonne réalisation de cette douche est une mesure nécessaire destinée à améliorer la sécurité et la qualité des soins.



1
Oter les bijoux et le vernis à ongle.



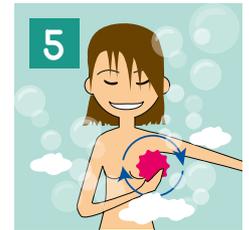
2
Mouiller la tête et l'ensemble du corps.



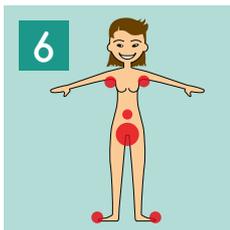
3
Laver les cheveux avec le savon antiseptique.



4
Laver la totalité du corps en commençant par le haut et en terminant par le bas



5
en effectuant un savonnage vigoureux, rotatif jusqu'à ce que la mousse blanchisse



6
en insistant au niveau des aisselles, du nombril, des régions génitales et anales.



7
Rincer entièrement jusqu'à élimination de la mousse.



8
Sécher minutieusement à l'aide d'une serviette propre.



9
La veille et le matin de l'intervention procéder à un **brosage soigneux des dents.**



10
Revêtir une tenue propre.

PLAN D'ACCÈS



Hôpital Saint Philibert
Rue du Grand But B.P. 249
59462 LOMME cedex
Téléphone : 03 20 22 50 50



Hôpital Saint Vincent de Paul
Boulevard de Belfort B.P. 387
59020 LILLE cedex
Téléphone : 03 20 87 48 48



Le questionnaire de satisfaction

Dans le but d'améliorer la qualité de nos services, nous vous invitons à compléter le questionnaire de satisfaction qui est à votre disposition dans votre chambre. Vous pouvez remettre ce questionnaire à un personnel soignant, le laisser dans votre chambre ou l'adresser à :

Hôpital Saint Philibert
Service Qualité
Rue du Grand But - BP 249
59462 LOMME cedex



Rue du Grand But - BP 249 - 59462 Lomme Cedex

www.ghicl.fr